



Fournisseur d'accès internet

Par **nightblue74**, le **21/10/2010** à **16:34**

Bonjour,
free était mon fournisseur d'accès à internet. constatant de gros soucis de liaison(débit très lent, mail très long à ouvrir, grésillement sur la ligne téléphone)je téléphone pour leur faire part de ces problèmes.Plusieurs semaines se passent sans aucun changement ni amélioration de ma ligne.Après un ultime appel ils me font savoir que tout est normal, ce qui était faux, les difficultés étant les mêmes.J'ai donc renvoyé tout le matériel courant mai (avec AR) et je me suis abonné à SFR.Tout a tout de suite fonctionne très bien.Free me menace de poursuite judiciaire pour le règlement de juin ce que je refuse de payer.Je voudrais contre attaquer et déposer plainte contre free mais pour quel motif ?

Par **mimi493**, le **21/10/2010** à **19:38**

Vous avez l'AR prouvant l'envoi de la résiliation en mai ? Quelle date de réception ?

Par **nightblue74**, le **22/10/2010** à **17:48**

le 17 mai de cette année